

Paris, le 27 novembre 2018

**OBJET : SOFT CLOSING DU FONDS CARMIGNAC LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES**

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous manifestez et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du fonds commun de placement français Carmignac Long-Short European Equities (le « Fonds »).

Depuis le début de l'année 2018, la stratégie d'investissement « Long-Short European Equities » a attiré un nombre important de souscriptions : les encours cumulés du Fonds et de Carmignac Portfolio Long-Short European Equities, un compartiment du fonds luxembourgeois Carmignac Portfolio ayant la même stratégie d'investissement que le Fonds, s'élèvent aujourd'hui à plus de 1 200 millions d'euros (les « Encours Cumulés »).

Afin de maintenir les Encours Cumulés à un montant en adéquation avec la stratégie d'investissement, et ainsi préserver la liquidité des actifs du Fonds, la société de gestion a décidé de mettre en place une procédure de limitation graduée des souscriptions dans le Fonds (« *soft closing* »). Cette décision permettra aux porteurs actuels de parts du Fonds d'ajuster leur(s) allocation(s) dans le Fonds tout en permettant de conserver un montant d'encours adapté à la gestion active et flexible des actifs du Fonds.

Ainsi, à compter du 28 novembre 2018, la société de gestion n'acceptera plus que les seules souscriptions émanant d'investisseurs identifiés et connus du centralisateur et ce tant que les Encours Cumulés resteront supérieurs à 1 000 millions d'euros. Ce premier niveau de la procédure de *soft closing* n'affecte ainsi aucunement la faculté de ces investisseurs à souscrire à de nouvelles parts du Fonds.

Dans le cas où les Encours Cumulés atteindraient 1 300 millions d'euros, la société de gestion mettra en place le second niveau de la procédure de *soft closing* et rejettera toutes les demandes de souscription de parts du Fonds d'un montant supérieur à 500 000 euros. Cette limite, applicable à tous les porteurs de parts du Fonds, restera en vigueur tant que les Encours Cumulés seront supérieurs à 1 200 millions d'euros.

Dans le cadre de l'évaluation régulière de l'adéquation des encours du Fonds avec la politique de gestion et de la liquidité des actifs du Fonds, la société de gestion prendra toutes les décisions qui lui sembleront être dans l'intérêt des porteurs de parts et, le cas échéant, celle de modifier la procédure de *soft closing*. La société de gestion informera les porteurs de parts du Fonds de chaque ajustement du niveau de *soft closing* via son site internet ([www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)).

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour vous fournir, si vous le désirez, des renseignements complémentaires.

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ces modifications, vous êtes invités à consulter le prospectus du Fonds daté 20 août 2018, disponible sans frais au siège social de la société de gestion, Carmignac Gestion, sis au 24, place Vendôme, 75001 Paris, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

Ensuite, nous vous informons que le prospectus, le règlement de gestion, les documents d'informations clés pour l'investisseur, ainsi que le dernier rapport annuel et s'il est publié le rapport semestriel subséquent, sont disponibles sans frais au siège social de la société de gestion, Carmignac Gestion, sis au 24, place Vendôme, 75001 Paris, ainsi qu'auprès du représentant en Suisse.

A l'attention des investisseurs Suisses :

Représentant en Suisse :

CACEIS (Switzerland) SA  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon.

Service de paiement Suisse :

CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse  
Route de Signy 35  
CH-1260 Nyon.

Carmignac Gestion